

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 940

16 avril 2008

### SOMMAIRE

AEI Luxembourg Global, S.à.r.l. ....	45097	Lapi Investments S.A. ....	45108
AEI Turkey S.à.r.l. ....	45088	LB Software S.A. ....	45082
Albatross Immobilière Sàrl ....	45102	Lecod Investments S.A. ....	45098
Auction EquityCo S.à r.l. ....	45089	Lukas LuxCo 2 S.à r.l. ....	45114
Azure Swan S.à r.l. ....	45105	Lutch Holding S.A. ....	45120
Bakeries International Luxembourg S.A. .....	45087	Magna Park JV Units Munich 1 - Germany .....	45088
BFR Funding S.A. ....	45081	Magni S.A. ....	45099
C&F Participations S.A. ....	45087	Megatrend Participations S.A. ....	45110
Construction Promotion et Engineering Luxembourg S.A. ....	45082	Melodie International S.A. ....	45119
Dakumo Holding S.A. ....	45097	Mimosas S.A. ....	45101
DolphinLux 1 S.à r.l. ....	45098	Mohawk International Holdings S.à r.l. ...	45103
Enerclean Investments S.A. ....	45116	Newbusiness Investments S.à r.l. ....	45120
Entory ....	45100	NLG Acquisition Investments S.C.A. ....	45102
Etna Properties S.à r.l. ....	45100	Olifanten S.à r.l. ....	45108
Euro Directory ....	45097	PanEuropean Holdings 2 S.à r.l. ....	45095
Fashion Concept SA ....	45105	Parkridge Western European Holdings S.à r.l. ....	45103
Financial Holding Hebetto ....	45096	Pencil S.A. ....	45087
Firs Holding S.A. ....	45074	P-Finance S.A. ....	45081
Foam & Rubber Company ....	45110	Prop. Invest Finance S.A. ....	45108
Fondation Fiduciaire des P.M.E. - Mutualité d'Aide aux Artisans ....	45109	Redlux S.à r.l. ....	45083
Fondation Groupe C3 ....	45109	Rhodes Holding II S.à r.l. ....	45103
FPM Realty S.A. ....	45098	SJ Properties Dornach Holding S.à.r.l. ...	45096
Fun International Holding S.A. ....	45095	STRIKE Participations S.A. ....	45075
Gagfah S.A. ....	45102	T Management ....	45114
IG 1 S.A. ....	45081	TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l. ....	45084
Immobilière Interfiduciaire ....	45099	TS Invest S.A. ....	45094
Inco Holding S.A. ....	45104	Tyburn Lane (Düsseldorf) S.à.r.l. ....	45105
Invensys Luxembourg S.à.r.l. ....	45100	Unirec S.A. ....	45095
ISP Luxembourg Europe ....	45094	Valauchan Caisse Auchan Italie S.C.A. ...	45088
KDM Studio SA ....	45105	Valauchan Sopaneer International S.C.A. .....	45089
KEY Germany RESI S.à r.l. ....	45075	Voyages de l'Est s.à r.l. ....	45099
Korpus Holding S.A. ....	45075	VTS Group S.A. ....	45074
Korpus S.A. ....	45075	Zadba S.A. ....	45117

**Firs Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 66.471.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 3 mars 2008*

Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 3 mars 2008, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Pan European Ventures S.A., 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041471/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04885. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**VTS Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 123.449.

—  
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 18 février 2008*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de VTS GROUP S.A. (la "Société"), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la nomination de Mr Tadeusz Siek, né le 22 septembre 1951 à Gdansk, Pologne ayant son adresse professionnelle au 24, ul szkolna, suchy dwor, 81-198 Kosakowo, Pologne, en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société avec effet immédiat;

- d'accepter la nomination de Mrs Sylwia Siek, née le 22 avril 1951 à Gdynia, Pologne ayant son adresse professionnelle au 24, ul szkolna, suchy dwor, 81-198 Kosakowo, Pologne, en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société avec effet immédiat;

- d'accepter la nomination de Mrs Hanna Siek-Zagórska, née le 19 janvier 1978 à Gdynia, Pologne ayant son adresse professionnelle au 24, ul szkolna, suchy dwor, 81-198 Kosakowo, Pologne, en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société avec effet immédiat;

- d'accepter la nomination de Mr Jacek Korn, né le 17 décembre 1959 à Gdansk, Pologne ayant son adresse professionnelle au 24, ul szkolna, suchy dwor, 81-198 Kosakowo, Pologne, en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société avec effet immédiat;

Les mandats expireront à l'assemblée générale des actionnaires de 2013.

Luxembourg, le 18 février 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2008041498/710/29.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2008, réf. LSO-CO01784. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**KEV Germany RESI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 927.850,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.843.

Il résulte des résolutions écrites prises par l'associé unique en date du 26 février 2008:

- que la démission avec effet immédiat de Monsieur Robert William Brook en tant que gérant de la Société a été acceptée; et
- qu'aux fins de pourvoir au remplacement du gérant démissionnaire, la nomination pour une durée illimitée, de Monsieur Keith Notman, né le 27 avril 1972 à Edinbourg, Ecosse, résidant professionnellement 33 Castle Street, EH2 3DN, Edinbourg, Ecosse, a été acceptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

*Pour la société*

Xenia Kotoula / Jorge Pérez Lozano

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2008041472/805/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03229. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080044005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

**STRIKE Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 89.784.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 3 mars 2008*

Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 3 mars 2008, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Lux Konzern Sàrl, 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Lux Business Management Sàrl, 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

*Pour extrait conforme*

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008041473/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04881. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080044616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Korpus S.A., Société Anonyme,  
(anc. Korpus Holding S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 98.126.

In the year two thousand and eight, on the thirteenth day of March.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of "KORPUS HOLDING S.A., having its registered office in L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, incorporated by deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on December 18, 2003, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Association C number 145 of February 4, 2004, the articles of which have not been amended since.

The meeting is presided over by Mr. Antonio Intini, with professional address at Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

The chairman appoints as secretary Mrs Isabelle Maréchal-Gerlaxhe, with professional address at Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

The meeting elects as scrutineer Mrs Catherine Day-Royemans, with professional address at Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

The chairman declares and requests the notary to record:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As it appears from the attendance list, all the THREE HUNDRED AND TEN (310) shares representing the entire share capital are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders declare having had full prior knowledge.

III.- That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1. Amendment of Article 1, first paragraph, of the articles of incorporation which will be read as follows: "There is a corporation (société anonyme) under the name of KORPUS S.A."

2. Amendment of Article 2 of the articles of incorporation so as to reflect the following terms: "The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire real estate and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies.

The company may also perform any transactions in real estate and in transferable securities, and may carry on any commercial, industrial and financial activity, which it may deem necessary and useful to the accomplishment of its purposes."

3. Amendment of Article 4, first paragraph, of the articles of incorporation which will be read as follows: "The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more that one shareholders in the Company."

4. Amendment of Article 5 of the articles of incorporation to read as follows: "The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

The board of directors shall choose from among its members a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or facsimile.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director."

5. Amendment of Article 11 of the articles of incorporation so as to reflect the following terms: "The Law of August 10th, 1915, on Commercial Companies as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary".

6. Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to amend Article 1, first paragraph, of the articles of incorporation which will henceforth read as follows:

"There is a corporation (société anonyme) under the name of KORPUS S.A."

*Second resolution*

The meeting decides to amend Article 2 of the articles of incorporation so as to read as follows:

"The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire real estate and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies.

The company may also perform any transactions in real estate and in transferable securities, and may carry on any commercial, industrial and financial activity, which it may deem necessary and useful to the accomplishment of its purposes."

*Third resolution*

The meeting decides to amend Article 4, first paragraph, of the articles of incorporation which will henceforth read as follows:

"The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company."

*Fourth resolution*

The meeting decides to amend Article 5 of the articles of incorporation so as to read as follows:

"The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

The board of directors shall choose from among its members a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or facsimile.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director."

*Fifth resolution*

The meeting decides to amend Article 11 of the articles of incorporation so as to read as follows:

"The Law of August 10th, 1915, on Commercial Companies as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary".

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Folgt die Übersetzung ins Deutsche:**

Im Jahre zweitausend und acht, am dreizehnten März.

Vor Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitze in Luxemburg.

Traten zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der Gesellschaft KORPUS HOLDING S.A., mit Sitz in L-1145 Luxemburg, 180, rue des Aubépines, die gegründet wurde gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, mit dem damaligen Amtssitz in Mersch, am 18. Dezember 2003, veröffentlicht im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 145 vom 4. Februar 2004, deren Satzung bis jetzt noch nicht abgeändert wurde.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Antonio Intini, geschäfts- ansässig in Luxemburg, 180, rue des Aubépines.

Zur Schriftführerin wird bestimmt Frau Isabelle Maréchal-Gerlaxhe, geschäftsansässig in Luxemburg, 180, rue des Aubépines.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Frau Catherine Day-Royemans, geschäftsansässig in Luxemburg, 180, rue des Aubépines.

Sodann stellt der Vorsitzende gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern Folgendes fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste wurde von den Gesellschafter, beziehungsweise deren Vertretern, sowie von der Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterzeichnet. Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden ebenfalls gegenwärtiger Urkunde ne varietur paraphiert, beigegeben und mitformalisiert.

II.- Sämtliche DREIHUNDERTZEHN (310) Aktien der Gesellschaft sind durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten, demnach ist die Versammlung ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden war.

III.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

*Tagesordnung:*

1. Abänderung des ersten Abschnittes von Artikel 1 der Satzung um ihm folgenden Wortlaut zu geben: "Unter der Bezeichnung KORPUS S.A. besteht eine Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft."

2. Abänderung von Artikel 2 der Satzung um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendetwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich Immobilien und alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie Gesellschaften jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft darf außerdem alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf die vorbenannten Geschäfte beziehen oder deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen."

3. Abänderung des ersten Abschnittes von Artikel 4 der Satzung um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, deren Mitglieder nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Die Gesellschaft, die bei der Gründung nur einen Aktionär hat oder wo die Hauptversammlung später feststellt, dass nur noch ein Aktionär alle Aktien hält, kann durch einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied verwaltet werden dies bis zur nächsten auf die Feststellung der Existenz von mehr als einem Gesellschafter folgenden ordentlichen Hauptversammlung."

4. Abänderung von Artikel 5 der Satzung um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Wenn die Gesellschaft einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied hat, so hat auch dieses Mitglied allein die weitestgehenden Befugnisse welche dem Verwaltungsrat vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat muss aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit muss der Vorsitz einem anderen Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder Fernkopierer erfolgen.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann an einer Verwaltungsratsitzung im Wege einer Videokonferenzschaltung oder durch ähnliche Kommunikationsmittel teilnehmen, welche ermöglichen, dass die entsprechend teilnehmenden Personen identifiziert werden können.

Diese Kommunikationsmittel müssen alle technischen Merkmale aufweisen, welche eine wirksame, ununterbrochene Übertragung der Teilnahme an der Versammlung aufweisen. Die Teilnahme an einer Sitzung mit solchen Mitteln begründet die persönliche Anwesenheit an einer solchen Sitzung. Die mittels solchen Kommunikationsmittel abgehaltene Versammlung wird als am Sitz der Gesellschaft abgehalten angesehen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Gemäß Artikel 60 kann der Verwaltungsrat seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen, die einzeln oder gemeinschaftlich handeln können und nicht Aktionäre zu sein brauchen. Der Verwaltungsrat beschließt ihre Ernennung, ihre Abberufung und ihre Befugnisse.

Bei der Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne seiner Mitglieder verpflichtet sich der Verwaltungsrat, der jährlichen Hauptversammlung Bericht zu erstatten über alle Gehälter, Dienstbezüge und sonstige, dem Befugten zugestandenem Vorteile.

Die Gesellschaft kann auch spezielle Mandate durch beglaubigte oder privatschriftliche Vollmacht übertragen.

Die Gesellschaft wird durch die gemeinschaftliche Unterschrift von zwei (2) Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet. Wenn die Gesellschaft einen Verwaltungsrat mit nur einem (1) Mitglied hat, so ist dieses Mitglied alleine zeichnungsberechtigt."

5. Abänderung von Artikel 11 der Satzung um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich der Änderungsgesetze finden ihre Anwendung überall dort, wo die vorliegende Satzung keine abweichende Bestimmung vorsieht."

6. Verschiedenes.

Nach Beratung traf die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt den ersten Abschnitt von Artikel 1 der Satzung abzuändern um ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

"Unter der Bezeichnung KORPUS S.A. besteht eine Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft."

#### *Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt Artikel 2 der Satzung abzuändern um ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

"Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich Immobilien und alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie Gesellschaften jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft darf außerdem alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf die vorbenannten Geschäfte beziehen oder deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen."

#### *Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt den ersten Abschnitt von Artikel 4 der Satzung abzuändern um ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

"Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, deren Mitglieder nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Die Gesellschaft, die bei der Gründung nur einen Aktionär hat oder wo die Hauptversammlung später feststellt, dass nur noch ein Aktionär alle Aktien hält, kann durch einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied verwaltet werden dies bis zur nächsten auf die Feststellung der Existenz von mehr als einem Gesellschafter folgenden ordentlichen Hauptversammlung."

#### *Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt Artikel 5 der Satzung abzuändern um ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Wenn die Gesellschaft einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied hat, so hat auch dieses Mitglied allein die weitestgehenden Befugnisse welche dem Verwaltungsrat vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat muss aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit muss der Vorsitz einem anderen Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder Fernkopierer erfolgen.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann an einer Verwaltungsratsitzung im Wege einer Videokonferenzschaltung oder durch ähnliche Kommunikationsmittel teilnehmen, welche ermöglichen, dass die entsprechend teilnehmenden Personen identifiziert werden können.

Diese Kommunikationsmittel müssen alle technischen Merkmale aufweisen, welche eine wirksame, ununterbrochene Übertragung der Teilnahme an der Versammlung aufweisen. Die Teilnahme an einer Sitzung mit solchen Mitteln begründet die persönliche Anwesenheit an einer solchen Sitzung. Die mittels solchen Kommunikationsmittel abgehaltene Versammlung wird als am Sitz der Gesellschaft abgehalten angesehen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Gemäß Artikel 60 kann der Verwaltungsrat seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen, die einzeln oder gemeinschaftlich handeln können und nicht Aktionäre zu sein brauchen. Der Verwaltungsrat beschließt ihre Ernennung, ihre Abberufung und ihre Befugnisse.

Bei der Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne seiner Mitglieder verpflichtet sich der Verwaltungsrat, der jährlichen Hauptversammlung Bericht zu erstatten über alle Gehälter, Dienstbezüge und sonstige, dem Befugten zugestandene Vorteile.

Die Gesellschaft kann auch spezielle Mandate durch beglaubigte oder privatschriftliche Vollmacht übertragen.

Die Gesellschaft wird durch die gemeinschaftliche Unterschrift von zwei (2) Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet. Wenn die Gesellschaft einen Verwaltungsrat mit nur einem (1) Mitglied hat, so ist dieses Mitglied alleine zeichnungsberechtigt."

#### *Fünfter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt Artikel 11 der Satzung abzuändern um ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

"Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich der Änderungsgesetze finden ihre Anwendung überall dort, wo die vorliegende Satzung keine abweichende Bestimmung vorsieht."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Der amtierende Notar, der der englischen Sprache kundig ist, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der Erschienenen, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache und im Falle von Abweichung zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung maßgebend ist.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit demammlungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. INTINI, I. MARECHAL-GERLAXHE, C. DAY-ROYEMANS und H. HELLINCKX.



Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 mars 2008, LAC/2008/11482. — Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den neunzehnten März zweitausend acht.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008041474/242/294.

(080044894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**BFR Funding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 75.972.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 3 mars 2008*

Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 3 mars 2008, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Lux Business Management Sàrl, 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041475/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04879. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**IG 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 113.072.

Monsieur François BROUXEL, demeurant 69, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 22 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041772/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05460. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**P-Finance S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 123.167.

La Convention de Domiciliation, conclue en date du 15 décembre 2006, entre la Société Anonyme P-FINANCE S.A., précédemment avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme, ayant son Siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, a été résiliée avec effet au 21 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008041476/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05614. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**LB Software S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 85.270.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 3 mars 2008*

Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 3 mars 2008, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Pan European Ventures S.A., 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Lux Konzern Sàrl, 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041477/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04884. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Construction Promotion et Engineering Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9514 Wiltz, 50, rue des Charretiers.

R.C.S. Luxembourg B 102.518.

L'an deux mille huit, le dix-sept janvier.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CONSTRUCTION PROMOTION ET ENGINEERING LUXEMBOURG SA, avec siège social à L-9514 Wiltz, 50, rue des Charretiers, constituée suivant acte reçu par le notaire Tom METZLER, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 18 décembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 68, du 17 mars 1988, modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglister, en date du 10 juillet 2000, publié au dudit Mémorial C Numéro 6 du 04 janvier 2001, inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 102.518

L'assemblée est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Monsieur Christian RICHE, administrateur de société, demeurant à B-7133 Buvrinnes (Binche), 5, rue de Cent Pieds.

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marie-Lise PETERSBOURG, employée privée, demeurant à B-6142 Fontaine-L'Evêque, 28, rue de la Pisselotte.

Monsieur RICHE, prénommé, assure également la fonction de scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. La conversion du capital de la société en euros
2. Démission et nomination des administrateurs

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de confirmer la modification statutaire prise par l'administrateur délégué, le 20 mars 2001, à savoir:

- conversion du capital social de la société qui est de 1.650.000,00 francs luxembourgeois en 40.902,51 euros,
- augmentation du capital social de 347,49 euros pour le porter à 41.250,00 euros par apport en espèce, sans création de nouveaux titres,
- adaptation de l'article 5 des statuts en fonction des décisions prises: «Le capital social est fixé à un montant de quarante et un mille deux cent cinquante euros (EUR 41.250,00) divisé en mille six cent cinquante (1.650) actions sans désignation de valeur nominale.

*Deuxième résolution*

L'assemblée accepte les démissions de Messieurs Maurice WASTERLIN et Richard ZGRZYWA de leurs postes d'administrateurs.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer administrateur. Monsieur Georges COPPENS, né le 7 juin 1949 à Monceau-sur-Sambre, demeurant à Bastogne, 10B, rue des Tilleuls.

Le mandat expire lors de l'assemblée de l'an 2013.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 12.20 heures.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève approximativement à 900,00 EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire.

Signé: C. Riche, M.-L. Petersbourg, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 18 janvier 2008, WIL/2008/42. — Reçu douze euros = 12 €.-

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 25 février 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008041652/2724/68.

(080044580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Redlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 94.599.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 3 mars 2008*

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 3 mars 2008 que:

- Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant de la société, avec effet immédiat.
- Monsieur Fabio Spadoni, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a été élu au poste de gérant de la société en remplacement du gérant démissionnaire.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041478/655/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04880. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 619.750,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.040.

In the year two thousand and eight, on the fifth day of March.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 127.040, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 20 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 14 June 2007, number 1161, which articles of incorporation have been last modified by a deed of the undersigned notary, on 13 December 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association (hereinafter the "Company").

The meeting was opened at 4 p.m. with Flora Gibert, notary clerk, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Régis Galiotto, notary clerk, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms. Andréa Hoffmann, jurist, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Creation of a new class of shares, the "Class C Shares" in addition to the existing Class A Shares and Class B Shares of the Company.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of four hundred thousand US dollars (USD 400,000) in order to bring it from its current amount of two hundred nineteen thousand seven hundred fifty US dollars (USD 219,750) up to an amount of six hundred nineteen thousand seven hundred and fifty US dollars (USD 619,750), through the issuance of eight thousand (8,000) Class C Shares of the Company with a par value of fifty US dollars (USD 50) each.

3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company.

4. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented by proxy, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, this attendance list, signed by the shareholder, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole of the corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and were fully aware of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously passed the following resolutions:

*First Resolution*

The general meeting resolves to create a new class of shares, the "Class C Shares", in addition to the existing Class A Shares and Class B Shares of the Company.

*Second Resolution*

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of four hundred thousand US dollars (USD 400,000) in order to bring it from its current amount of two hundred nineteen thousand seven hundred

fifty US dollars (USD 219,750) up to an amount of six hundred nineteen thousand seven hundred and fifty US dollars (USD 619,750), through the issuance of eight thousand (8,000) Class C Shares of the Company with a par value of fifty US dollars (USD 50) each.

The eight thousand (8,000) Class C Shares have been subscribed as follows:

- five thousand three hundred and sixty (5,360) Class C Shares of the Company have been subscribed by TPG-Axon Partners (Offshore), Ltd., a limited liability company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Goldman Sachs (Cayman) Trust, Limited, PO Box 896, Harbour Centre, 2nd Floor, North Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands, at a total subscription price of two hundred sixty-eight thousand US dollars (USD 268,000) to be allocated to the share capital of the Company;

- two thousand six hundred and forty (2,640) Class C Shares of the Company have been subscribed by TPG-Axon Partners, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States, registered with the Secretary of State, State of Delaware, USA, at a total subscription price of one hundred thirty-two thousand US dollars (USD 132,000) to be allocated to the share capital of the Company.

The subscribed Class C Shares have been paid up by the abovementioned subscribed through a cash contribution of a total amount of four hundred thousand US dollars (USD 400,000) and such cash contribution is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

#### *Third Resolution*

As a consequence of the above resolution, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 6.** The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of six hundred nineteen thousand seven hundred and fifty US dollars (USD 619,750) divided into three hundred sixty (360) Class A Shares, four thousand thirty-five (4,035) Class B Shares and eight thousand (8,000) Class C Shares, each with a par value of fifty US dollars (USD 50)."

#### *Estimate of Cost*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about three thousand Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their name, first name, civil status and residence, these persons signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le cinq mars.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège au 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 127.040, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 20 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 14 juin 2007 sous le numéro 1161, dont les statuts ont été modifié par un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 13 décembre 2007, non publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés à ce jour (ci après la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, ainsi que Mlle Andréa Hoffmann, juriste, demeurant à Luxembourg, comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée a pour

#### *Ordre du jour:*

1. La création d'une nouvelle classe de parts sociales de la Société, les «parts sociales de Classe C», en plus des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales de Classe B de la Société.

2. L'augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre cent mille dollars US (USD 400.000) afin de porter de sa valeur actuelle de deux cent dix-neuf mille sept cent cinquante dollars US (USD 219.750) à un montant de six cent dix-neuf mille sept cent cinquante dollars US (USD 619.750), par l'émission de huit mille (8.000) Parts Sociales de Classe C de la Société, d'une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50) chacune.

3. Modification subséquente de premier paragraphe de l'article six (6) des statuts de la Société.

4. Divers.

II. Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexé» es aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première Résolution*

L'assemblée générale décide de créer une nouvelle classe de parts sociales de la Société, les «Parts Sociales de Classe C», en plus des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales de Classe B de la Société.

#### *Deuxième Résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter capital social de la Société d'un quatre cent mille dollars US (USD 400.000) afin de porter de sa valeur actuelle de deux cent dix-neuf mille sept cent cinquante dollars US (USD 219.750) à un montant de six cent dix-neuf mille sept cent cinquante dollars US (USD 619.750), par l'émission de huit mille (8.000) Parts Sociales de Classe C de la Société, d'une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50) chacune.

Les huit mille (8.000) Parts Sociales de Classe C de la Société ont été souscrites comme suit:

- cinq mille trois cent soixante (5.360) Parts Sociales de Classe C de la Société ont été souscrites par TPG-Axon Partners (Offshore), Ltd., une limited company constituée et régie pour les loirs des Iles Caïman, ayant son siège social au Goldman Sachs (Cayman) Trust, Limited, PO Box 896, Harbour Centre, 2nd Floor, North Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands, pour un prix de souscription total de deux cent soixante-huit mille dollars US (USD 268,000) alloués au capital social de la Société;

- deux mille six cent quarante (2.640) Parts Sociales de Classe C de la Société ont été souscrites par TPG-Axon Partners, L.P., une limited partnership constituée et régie par les lois du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States, inscrite au Secretary of State, State of Delaware, pour un prix de souscription total de cent trente-deux mille dollars US (USD 132.000) alloués au capital social de la Société.

Les Parts Sociales de Classe C de la Société ainsi souscrites ont été libérées par les souscripteurs mentionnés ci-dessus, par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent mille dollars US (USD 400,000) et cet apport est désormais à la disposition de la Société, tel qu'il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Troisième Résolution*

A la suite de la résolution ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article six (6) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** La Société a un capital émis et entièrement libéré de six cent dix-neuf mille sept cent cinquante dollars US (USD 619.750) divisé en trois cent soixante (360) Parts Sociales de Classe A, quatre mille trente-cinq (4.035) Parts Sociales de Classe B et huit mille (8.000) Parts Sociales de Classe C, ayant chacune une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50).»

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ trois mille Euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, R. GALIOTTO, A. HOFFMANN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 mars 2008, Relation: LAC/2008/9946. — Reçu mille trois cent seize euros et quatorze cents (1.316,14.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008041479/211/158.

(080044557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**C&F Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 47.039.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 10 mars 2008*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Président

- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008041483/534/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05295. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Bakeries International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 24.191.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BAKERIES INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008041685/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05853. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Pencil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 65.003.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 janvier 2008*

Le conseil d'administration accepte les démissions de Messieurs John SEIL et Luc HANSEN de leur fonction d'administrateur de catégorie A,

Est nommé administrateur de catégorie A, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur Armand HAAS, licencié en sciences commerciales et financières, 30, grand-rue, L-1660 Luxembourg

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 4 mars 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008041485/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05301. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Magna Park JV Units Munich 1 - Germany, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.874.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions des associés en date du 22 février 2008 que:

- 1/ Monsieur Laurent BELIK a démissionné de sa fonction de gérant de catégorie B avec effet immédiat.
- 2/ Est nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée Monsieur André Bauwens, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008041488/534/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04222. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**AEI Turkey S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 112.575.

—  
*Résolution de l'Associé unique*

L'associé unique de la société a décidé en date du 28 janvier 2008, d'accepter:

- la démission avec effet au 28 janvier 2008 de Mr Brent de Jong en tant que Gérant avec adresse au 1221, Lamar Street, Suite 800, Houston, TEXAS 77010, U.S.A.
- la nomination avec effet au 28 janvier 2008 de Mr James Alton Hughes en tant que Gérant avec adresse au 1221, Lamar Street, Suite 800, Houston, TEXAS 77010, U.S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041525/1012/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05812. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

---

**Valauchan Caisse Auchan Italie S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 115.266.

—  
Le présent extrait constitue une annexe du bilan au 31 décembre 2006, lequel a été enregistré à Luxembourg le 11 juin 2007 avec les références LSO CF/03233, et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 14 juin 2007 avec les références L070074432.05.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue le 11 mai 2007 au siège social*

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue le 11 mai 2007, les résolutions suivantes ont été adoptées:

- L'assemblée a reconduit dans leur fonction les membres du Conseil de Surveillance jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007 les personnes suivantes:
- Monsieur Philippe Saudo;



- Monsieur Francis Salembier;
- Monsieur Thierry Cercle.
- L'assemblée a reconduit le mandat de la société KPMG AUDIT Sàrl, au poste de réviseur externe de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Pour extrait conforme

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008041490/321/27.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06236. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Valauchan Sopaneer International S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 52.454.

Le présent extrait constitue une annexe du bilan au 31 décembre 2006, lequel a été enregistré à Luxembourg le 11 juin 2007 avec les références LSO CF/03236, et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 14 juin 2007 avec les références L070074436.05.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue le 11 mai 2007 au siège social*

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue le 11 mai 2007, les résolutions suivantes ont été adoptées:

- L'assemblée a reconduit dans leur fonction de membres du Conseil de Surveillance jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007 les personnes suivantes:

- Monsieur Fernando Acebes;
- Monsieur Philippe Saudo;
- Monsieur Francis Salembier

- L'assemblée a reconduit le mandat de la société KPMG AUDIT Sàrl, au poste de réviseur externe de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008041536/321/27.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06233. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Auction EquityCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 4.463.056,08.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 119.579.

In the year two thousand and six, on the twenty-first of November.

Before the undersigned Maître SCHAEFFER, notary, residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg.

(1) Montagu III LP, a limited partnership having its registered office at C/o Vintners Place, 68 Upper Thames Street, London EC4V 3PE, United Kingdom;

hereby represented by Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on November 21st, 2006;

(2) Montagu III GmbH & Co. KG, a company having its registered office at C/o Vintners Place, 68 Upper Thames Street, London EC4V 3PE, United Kingdom;

hereby represented by Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on November 21st, 2006;

(3) Montagu Investor LP, a limited partnership having its registered office at C/o Vintners Place, 68 Upper Thames Street, London EC4V 3PE, United Kingdom;

hereby represented by Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on November 21st, 2006;

(4) Jonathan Olsen, having his professional address at 10 Burstead Close, Cobham, Surrey KT11 2NL, United Kingdom;

hereby represented by Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Blackbush, on November 20th, 2006;

(5) Andrew Hulme, having his professional address at Willow Brook, 15 Woodside Lane, Fixby, Huddersfield, West Yorkshire HD2 2HA, United Kingdom;

hereby represented by Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Brighouse, on November 21st, 2006;

(6) Simon Hosking, having his professional address at Middle House, Petworth Road, Chiddingfold, Surrey GU8 4UJ, United Kingdom,

hereby represented by Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Blackbush, on November 20th, 2006; and

(7) Paul Bradbury, having his professional address at 75 The Footpath, Coton Cambridge, Cambridge CB3 7PX, United Kingdom,

hereby represented by Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Blackbush, on November 20th, 2006.

The said proxies, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, acting in their capacity as sole shareholders of Auction EquityCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée" incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg) dated September 11, 2006, published in the Mémorial C no. 2029 of October 28 2006, the articles of incorporation of which been amended since this date by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg) dated October 20, 2006, not yet published in the Mémorial C, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 119.579 (the "Company"), have recognised that they have been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1 To change the currency of both the issued and the authorised capital of the Company from euros into pound sterling by applying the exchange rate EUR 1.- = GBP 0.6768.

2 To convert the issued capital of six million five hundred ninety-four thousand three hundred and fifty euros (EUR 6,594,350.-) divided in two hundred twenty-two thousand two hundred and forty-five (222,245) A Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each and forty-one thousand five hundred and twenty-nine (41,529) B Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, into four million four hundred sixty-three thousand and fifty-six point zero eight pound sterling (GBP 4,463,056.08) divided in two hundred twenty-two thousand two hundred and forty-five (222,245) A Ordinary Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92) each and forty-one thousand five hundred and twenty-nine (41,529) B Ordinary Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92).

3 To convert the authorised capital of seven million six hundred thirteen thousand six hundred and twenty-five euros (EUR 7,613,625.-) divided in two hundred forty-nine thousand and seventy-five (249,075) A Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, forty-five thousand six hundred and eighty-two (45,682) B Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each and nine thousand seven hundred and eighty-eight (9,788) Ordinary C Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, into five million one hundred fifty-two thousand nine hundred and one point four pound sterling (GBP 5,152,901.4) divided in two hundred twenty-two thousand two hundred and forty-five (222,245) A Ordinary Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92) each, forty-one thousand five hundred and twenty-nine (41,529) B Ordinary Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92), and nine thousand seven hundred and eighty-eight (9,788) Ordinary C Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92) each.

4 To convert all accounts in the books of the Company from euros (EUR) into pound sterling (GBP) by applying the exchange rate EUR 1.- = GBP 0.6768.

5 To delegate powers to the board of managers of the Company for purpose of giving full effect to the foregoing resolutions.

6 Miscellaneous.

Upon discussion, the shareholders have requested the undersigned notary to record the following resolutions they unanimously adopt among themselves:

*First resolution*

The general meeting resolved to change the currency of both the subscribed and the authorised capital of the Company from euros into pound sterling by applying the exchange rate EUR 1.- = GBP 0.6768.

*Second resolution*

The general meeting resolved to convert the issued capital of six million five hundred ninety-four thousand three hundred and fifty euros (EUR 6,594,350.-) divided in two hundred twenty-two thousand two hundred and forty-five (222,245) A Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each and forty-one thousand five hundred and twenty-nine (41,529) B Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, into four million four hundred sixty-three thousand fifty-six point zero eight pound sterling (GBP 4,463,056.08) divided in two hundred twenty-two thousand two hundred and forty-five (222,245) A Ordinary Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92) each and forty-one thousand five hundred and twenty-nine (41,529) B Ordinary Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92).

*Third resolution*

The general meeting resolved to convert the authorised capital of seven million six hundred thirteen thousand six hundred and twenty-five euros (EUR 7,613,625.-) divided in two hundred forty-nine thousand and seventy-five (249,075) A Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, forty-five thousand six hundred and eighty-two (45,682) B Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each and nine thousand seven hundred and eighty-eight (9,788) Ordinary C Shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, into five million one hundred and fifty-two thousand nine hundred and one point four pound sterling (GBP 5,152,901.4) divided in two hundred twenty-two thousand two hundred and forty-five (222,245) A Ordinary Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92) each, forty-one thousand five hundred and twenty-nine (41,529) B Ordinary Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92), and nine thousand seven hundred and eighty-eight (9,788) Ordinary C Shares with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92) each.

*Fourth resolution*

The general meeting resolved to convert all accounts in the books of the Company from euros (EUR) into pound sterling (GBP) by applying the exchange rate EUR 1.- = GBP 0.6768.

*Fifth resolution*

The general meeting resolved to delegate powers to the board of managers of the Company for purpose of implementing the above resolutions.

*Sixth resolution*

The general meeting resolved that, as a consequence of the above resolutions, the first and the third paragraphs of article 5 of the articles of association of the Company shall be restated so as to read from now on as follows:

" **Art. 5. Capital (first paragraph).** The subscribed capital of the Company is set at four million four hundred sixty-three thousand fifty-six point zero eight pound sterling (GBP 4,463,056.08) divided into two hundred twenty-two thousand two hundred forty-five (222,245) class A ordinary shares (the "A Ordinary Shares"), forty-one thousand five hundred twenty-nine (41,529) class B ordinary shares (the "B Ordinary Shares") and no class C ordinary shares (the "C Ordinary Shares"), with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92) each, all of which are fully paid up."

and

" **Art. 5. Capital (third paragraph).** The authorised corporate capital of the Company is set at five million one hundred and fifty-two thousand nine hundred and one point four pound sterling (GBP 5,152,901.4) divided into two hundred forty-nine thousand seventy-five (249,075) A Ordinary Shares, forty-five thousand six hundred eighty-two (45,682) B Ordinary Shares and nine thousand seven hundred eighty-eight (9,788) C Ordinary Shares, each with a nominal value of sixteen point ninety-two pound sterling (GBP 16.92)."

*Costs and expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at seven hundred euro (EUR 700.-).

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt et un novembre.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

(1) Montagu III LP, avec siège social à c/o Vintners Place, 68, Upper Thames Street, London EC4V 3PE, représentée aux fins des présentes par Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration en date du 21 novembre 2006;

(2) Montagu III GmbH & Co. KG, avec siège social à c/o Vintners Place, 68, Upper Thames Street, London EC4V 3PE, représentée aux fins des présentes par Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration en date du 21 novembre 2006;

(3) Montagu Investor LP, avec siège social à c/o Vintners Place, 68, Upper Thames Street, London EC4V 3PE, représentée aux fins des présentes par Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration en date du 21 novembre 2006;

(4) M. Jonathan Olsen, demeurant à 10 Burstead Close, Cobham, Surrey KT11 2NL, représenté aux fins des présentes par Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration en date du 20 novembre 2006;

(5) M. Andrew Hulme, demeurant à Willow Brook, 15 Woodside Lane, Fixby, Huddersfield, West Yorkshire HD2 2HA, représenté aux fins des présentes par Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration en date du 21 novembre 2006;

(6) M. Simon Hosking, demeurant à Middle House, Petworth Road, Chiddingfold, Surrey GU8 4UJ, représenté aux fins des présentes par Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration en date du 20 novembre 2006; et

(7) M. Paul Bradbury, demeurant à 75 The Footpath, Coton, Cambridge, Cambridge CB3 7PX, représenté aux fins des présentes par Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration en date du 20 novembre 2006.

Lesdites procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de Auction EquityCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), le 11 septembre 2006, publié au Mémorial C numéro 2029 du 20 octobre 2006, lesquels statuts ont été modifiés dernièrement suivant acte de Maître Henri Hellicnckx, notaire demeurant à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 20 octobre 2006, non encore publié au Mémorial C, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 119.579 (la «Société»), reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1 Conversion de la devise du capital souscrit et du capital autorisé de la Société de euros en livres sterling par application du taux de conversion EUR 1,- = GBP 0,6768.

2 Conversion du capital souscrit d'un montant de six millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante euros (EUR 6.594.350,-), divisé deux cent vingt-deux mille deux cent quarante-cinq (222.245) Parts Ordinaires A, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et quarante et un mille cinq cent vingt-neuf (41.529) Parts Ordinaires B, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, en quatre millions quatre cent soixante-trois mille cinquante-six virgule zéro huit livres sterling (GBP 4.463.056,08), divisé en deux cent vingt-deux mille deux cent quarante-cinq (222.245) Parts Ordinaires A, ayant une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune, et quarante et un mille cinq cent vingt-neuf (41.529) Parts Ordinaires B, ayant une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune.

3 Conversion du capital autorisé d'un montant de sept millions six cent treize mille six cent vingt-cinq euros (EUR 7.613.625,-) divisé en deux cent quarante-neuf mille soixante-quinze (249,075) Parts Ordinaires A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-deux (45.682) Parts Ordinaires B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et neuf mille sept cent quatre-vingt-huit (9.788) Parts Ordinaires C d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, en cinq millions cent cinquante-deux mille neuf cent une virgule quatre livres sterling (GBP 5.152.901,4), divisé en par deux cent quarante-neuf mille soixante-quinze (249,075) Parts Ordinaires A d'une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune, quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-deux (45.682) Parts Ordinaires B d'une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune et neuf mille sept cent quatre-vingt-huit (9.788) Parts Ordinaires C d'une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune.

4 Conversion de tous les comptes dans les livres de la Société tenus en euros (EUR) en livres sterling (GBP), par application du taux de conversion EUR 1,- = GBP 0,6768.

5 Délégation de pouvoirs au conseil de gérance de la Société à fin de donner entier effet aux résolutions ci-avant.

## 6 Divers.

Après discussion, les associés ont requis le notaire instrumentant d'acter comme suit les résolutions adoptées par eux:

### *Première résolution*

L'assemblée générale a décidé de convertir la devise du capital souscrit et du capital autorisé de la Société de euros en livres sterling par application du taux de conversion EUR 1,- = GBP 0,6768.

### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale a décidé de convertir le capital souscrit d'un montant de six millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante euros (EUR 6.594.350,-), divisé deux cent vingt-deux mille deux cent quarante-cinq (222.245) Parts Ordinaires A, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et quarante et un mille cinq cent vingt-neuf (41.529) Parts Ordinaires B, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, en quatre millions quatre cent soixante-trois mille cinquante-six virgule zéro huit livres sterling (GBP 4.463.056,08), divisé en deux cent vingt-deux mille deux cent quarante-cinq (222.245) Parts Ordinaires A, ayant une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune, et quarante et un mille cinq cent vingt-neuf (41.529) Parts Ordinaires B, ayant une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune.

### *Troisième résolution*

L'assemblée générale a décidé de convertir le capital autorisé d'un montant de sept millions six cent treize mille six cent vingt-cinq euros (EUR 7.613.625,-) divisé en deux cent quarante-neuf mille soixante-quinze (249,075) Parts Ordinaires A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-deux (45.682) Parts Ordinaires B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et neuf mille sept cent quatre-vingt-huit (9.788) Parts Ordinaires C d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, en cinq millions cent cinquante-deux mille neuf cent une virgule quatre livres sterling (GBP 5.152.901,4), divisé en par deux cent quarante-neuf mille soixante-quinze (249,075) Parts Ordinaires A d'une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune, quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-deux (45.682) Parts Ordinaires B d'une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune et neuf mille sept cent quatre-vingt-huit (9.788) Parts Ordinaires C d'une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune.

### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale a décidé de convertir tous les comptes dans les livres de la Société tenus en euros (EUR) en livres sterling (GBP), par application du taux de conversion de EUR 1,- = GBP 0.6768.

### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale a décidé de déléguer tous les pouvoirs nécessaires au conseil de gérance de la Société pour l'exécution des résolutions adoptées ci-dessus.

### *Sixième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale a décidé de procéder à une modification des premier et troisième alinéas de l'article 5 des statuts de la Société qui seront dorénavant rédigés comme suit:

« **Art. 5. (premier alinéa).** Le capital souscrit de la Société est fixé à quatre millions quatre cent soixante-trois mille cinquante-six virgule zéro huit livres sterling (GBP 4.463.056,08), divisé en deux cent vingt-deux mille deux cent quarante-cinq (222.245) parts sociales ordinaires de catégorie A (les «Parts Ordinaires A»), quarante et un mille cinq cent vingt-neuf (41.529) parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Ordinaires B») et aucune part sociale ordinaire de catégorie C (les «Parts Ordinaires C»), ayant une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune, toutes entièrement libérées.»

et

« **Art. 5. (troisième alinéa).** Le capital autorisé de la Société est fixé à cinq millions cent cinquante-deux mille neuf cent une virgule quatre livres sterling (GBP 5.152.901,4) représenté par deux cent quarante-neuf mille soixante-quinze (249,075) Parts Ordinaires A, quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-deux (45.682) Parts Ordinaires B et neuf mille sept cent quatre-vingt-huit (9.788) Parts Ordinaires C, chacune d'une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92).»

### *Frais et dépens*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cet acte sont estimés à sept cents euros (EUR 700,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Schummer et M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 22 novembre 2006, Volume 471 folio 26 case 1. — Reçu douze euros Eur 1% = 12,-.

Le Receveur (signé): Molling.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 décembre 2006.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008041492/5770/247.

(080045013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**ISP Luxembourg Europe, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 133.823.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé signé entre les parties que la société ISP Global Technologies Inc., établie et ayant son siège social à 300 Delaware Avenue, Suite 303, Wilmington, Delaware 19801 (USA), a cédé 1 part sociale dans la société ISP Luxembourg Europe avec effet au 19 mars 2008 à la société ISP GT Luxembourg LLC, établie et ayant son siège social à 300 Delaware Avenue, Suite 303, Wilmington, Delaware 19801 (USA).

Partant la répartition du capital social est comme suit:

	Parts sociales
ISP Global Technologies Inc. . . . .	12.499
ISP GT Luxembourg LLC . . . . .	<u>1</u>
Total: . . . . .	12.500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041541/1040/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO06031. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

**TS Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 123.713.

—  
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 18 février 2008*

A l'assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de TS INVEST S.A. (la "Société"), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la nomination de Mr Tadeusz Siek, né le 22 septembre 1951 à Gdansk, Pologne ayant son adresse professionnelle au 24, ul szkolna, suchy dwor, 81-198 Kosakowo, Pologne, en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société avec effet immédiat;

- d'accepter la nomination de Mrs Sylwia Siek, née le 22 avril 1951 à Gdynia, Pologne ayant son adresse professionnelle au 24, ul szkolna, suchy dwor, 81-198 Kosakowo, Pologne, en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société avec effet immédiat;

Les mandats expireront à l'assemblée générale des actionnaires de 2013.

Luxembourg, le 18 février 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2008041497/710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2008, réf. LSO-CO01780. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**PanEuropean Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 134.491.

Il résulte des résolutions écrites prises par l'associé unique en date du 6 mars 2008:

- que la démission avec effet immédiat de la société TMF Corporate Services S.A. en tant que gérant de la Société a été acceptée; et
- qu'aux fins de pourvoir au remplacement du gérant démissionnaire, la nomination pour une durée illimitée, des gérants suivants a été acceptée:

Madame Xenia Kotoula, résidant professionnellement 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

Monsieur Paul van Baarle, résidant professionnellement 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

Monsieur Jorge Pérez Lozano, résidant professionnellement 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

Monsieur Ian Baker, résidant professionnellement 166, Sloane Street, London SW1X 9QF, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2008.

*Pour la société*

TMF Management Luxembourg S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2008041507/805/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05557. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

---

**Unirec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 18.960.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Benoît PARMENTIER. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

UNIREC S.A.

S. BOUREKBA / B. PARMENTIER

*Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008041509/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04192. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Fun International Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 33.811.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Olivier OUDIN. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Luxembourg, le 4 décembre 2007.

FUN INTERNATIONAL HOLDING S.A.

C. SCHWIRKERATH / O. OUDIN

*Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008041510/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04718. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

### **SJ Properties Dornach Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 112.859.

Il résulte de l'Assemblée Générale des associés de la Société tenue en date du 24 Janvier 2008 de nommer avec effet immédiat les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée:

- Monsieur Gilles Georges Wecker, né le 4 avril 1965 à Dudelange (Luxembourg), résidant 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg et;

- Monsieur Peter Martin Fischbach-Engelberg, né le 7 mai 1960 à Tyska Stockholm (Suède), résidant 17, Op der Tonn, L-6188 Gonderange;

de confirmer que le conseil de gérance de la société SJ Properties Dornach Holding S.à r.l. est actuellement composé des gérants suivants:

- Monsieur Thordur Gislason,

- Monsieur Gilles Georges Wecker,

- Monsieur Peter Martin Fischbach-Engelberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

*Pour la société*

TMF Management Luxembourg S.A.

*Domiciliaire*

Signature

Référence de publication: 2008041636/805/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05903. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

### **Financial Holding Hebetto, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 25.161.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 juin 2007*

1. les démissions de Monsieur François MESENBURG, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Jean-Paul REILAND, employé Privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leurs mandats d'Administrateurs sont acceptées;

2. Monsieur Christian FRANÇOIS, employé Privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommé nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.



Fait à Luxembourg, le 4 juin 2007.

Certifié sincère et conforme  
FINANCIAL HOLDING HEBETO  
C. FRANÇOIS / F. LANNERS

*Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008041515/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04833. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Euro Directory, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 48.461.

—  
*Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007*

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme  
Signatures

Référence de publication: 2008041516/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-CI01242. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**AEI Luxembourg Global, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 40.000,00.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 88.318.

—  
*Résolution de l'Associé unique*

L'associé unique de la société a décidé en date du 28 janvier 2008, d'accepter:

- la démission avec effet au 28 janvier 2008 de Mr Brent de Jong en tant que Gérant avec adresse au 1221, Lamar Street, Suite 800, Houston, TEXAS 77010, U.S.A.

- la nomination avec effet au 28 janvier 2008 de Mr James Alton Hughes en tant que Gérant avec adresse au 1221, Lamar Street, Suite 800, Houston, TEXAS 77010, U.S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041529/1012/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05804. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

---

**Dakumo Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 58.141.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 mai 2007*

- La démission des sociétés DMC Sàrl, EFFIGI Sàrl et LOUV Sàrl, de leur mandat d'Administrateurs, est acceptée.

- Monsieur Olivier OUDIN, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Madame Betty PRUDHOMME, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Madame Céline BONVALET, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 4 mai 2007.

Certifié sincère et conforme

DAKUMO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008041524/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05842. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**FPM Realty S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 117.790.

—  
*Extrait des décisions du conseil d'administration du 4 mars 2008*

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2007.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 mars 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008041526/534/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05213. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**DolphinLux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 132.289.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-bains, le 20 mars 2008.

POUR COPIE CONFORME

Signature

Notaire

Référence de publication: 2008041911/218/13.

(080044630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Lecod Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 36.335.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 novembre 2007*

- La démission des sociétés MADAS S.à r.l., LOUV S.à r.l. et FINDI S.à r.l. de leurs mandats d'Administrateurs est acceptée;

- Madame Françoise DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Madame Chantal GASPARD, employée Privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Monsieur Christian FRANÇOIS employé Privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 27 novembre 2007.

Certifié sincère et conforme  
LECOD INVESTMENTS S.A.  
Ch. FRANÇOIS / F. DUMONT  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008041531/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05841. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Voyages de l'Est s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6117 Junglinster, 14, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 44.993.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement rendu en date du 9 novembre 1995, le Tribunal d'Arrondissement siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 180-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société à responsabilité limitée VOYAGES DE L'EST S.à r.l., avec siège social à L-6117 Junglinster, 15, rue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse.

Le jugement a nommé liquidateur Maître Michel MOLITOR, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour extrait conforme  
Maître Michel MOLITOR  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2008041532/321/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03940. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Magni S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 60.426.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAGNI S.A.  
Signature / Signature  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008041686/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05857. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Immobilière Interfiduciaire, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 3.006.000,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 40.682.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 14 février 2008*

La démission de Monsieur Pierre Wagner est acceptée avec effet au 7 février 2008.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour Immobilière Interfiduciaire S.A.  
BERNARD & ASSOCIES, société civile  
Signature

Référence de publication: 2008041534/3361/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2008, réf. LSO-CO01870. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

**Invensys Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 68.908.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 31 janvier 2008*

Le mandat des gérants suivants a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 mars 2011:

- Victoria Mary HULL, demeurant 28, Stanford Road, Kensington, GB-W8 5PZ Londres,
- Glyn William FULLELOVE, demeurant Brook Hause, Spout Lane, GB-DE4 5FH Tansley, Matlock, Derbyshire,
- Rachel Louise SPENCER, demeurant The Cottage, Amy Lane, Chesham, GB-HP5 1NB Bucks,
- David Jeremy THOMAS, demeurant 11, Coutts Crescent, 13/23 St Albans Road, NW5 1RF Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041537/280/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05633. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Etna Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 133.594.

—  
Changement de l'adresse professionnelle d'un gérant:

Jean-François Trapp

37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg

Correction du numéro d'immatriculation de l'associé unique:

EUROPADS LLC

602-778-183

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 mars 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008041580/7959/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05108. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Entory, Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 106.936.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 11 février 2008 que le mandat de la société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, immatriculée

au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 65.477, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041538/1040/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06323. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

**Mimosas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 101.682.

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MIMOSAS S.A.", ayant son siège social à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 101.682, constituée suivant acte notarié en date du 21 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 911 du 11 septembre 2004. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notaire en date du 11 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1115 du 28 octobre 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Manuel HACK, maître ès sciences économiques, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Muriel BOURGEOIS, diplômée en chargée de commercialisation biens et services industriels, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Jacques BERNARD, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de soixante neuf mille euros (EUR 69.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à cent mille euros (EUR 100.000,-) par l'émission de deux mille sept cent soixante (2.760) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune,

2. Souscription et libération intégrale des nouvelles actions par la société "FIBACO S.A." par apport en numéraire,

3. Modification subséquente de l'article cinq (5), premier alinéa des statuts de la Société, afin de régler l'augmentation de capital intervenue,

4. Divers.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-neuf mille euros (EUR 69.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à cent mille euros (EUR 100.000,-) par l'émission de deux mille sept cent soixante (2.760) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-), ayant les mêmes avantages que les actions existantes.

L'Assemblée admet la société "FIBACO S.A.", avec siège social au 48, rue de Bragance, Luxembourg, à la souscription des deux mille sept cent soixante (2.760) actions nouvelles, l'autre actionnaire renonçant à son droit de souscription préférentiel.

*Souscription et libération*

De l'accord de tous les actionnaires, les deux mille sept cent soixante (2.760) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par "FIBACO S.A", prénommée, ici représentée par Madame Muriel BOURGEOIS, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

Les deux mille sept cent soixante (2.760) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de soixante neuf mille euros (EUR 69.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. (premier alinéa).** Le capital souscrit est fixé à cent mille euros (100.000.- EUR) représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune."

Suit la traduction anglaise de l'alinéa qui précède:

" **Art. 5. (first paragraph).** The subscribed capital of the company is fixed at one hundred thousand euro (100.000.- EUR) divided into four thousand (4.000) shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, au siège social de la société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. HACK, M. BOURGEOIS, J.J. BERNARD, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 janvier 2008. Relation: EAC/2008/250. — Reçu six cent quatre-vingt-dix Euros (69.000.- à 1% = 690.- EUR).

*Le Receveur (signé):* SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 mars 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008041539/239/80.

(080044671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Gagfah S.A., Société Anonyme de Titrisation,  
(anc. NLG Acquisition Investments S.C.A.).**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 109.526.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51150 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008041863/211/12.

(080044517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Albatross Immobilière Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.666.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 janvier 2008*

Le mandat de l'administrateur:

Monsieur Antoine DAVID, demeurant professionnellement à L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich,

a été renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041540/280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05623. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Rhodes Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 136.594.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 4 mars 2008*

- 1) L'assemblée générale a décidé de porter le nombre de gérants de la Société de un (1) à trois (3);
- 2) L'assemblée générale a décidé de nommer en qualité de nouveaux gérants de la Société avec pouvoir de signature B, avec effet au 4 mars 2008, et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Ian Michael Stuart Downie, directeur général, né à Hong-Kong (Chine) le 28 janvier, 1949, demeurant professionnellement à Beech Hill, Easton, Winchester, Hampshire, S050 7HP United Kingdom et

- Madame Eva Monica Kalawski, directrice générale, née à Worcester, Massachussets (USA) le 23 Mai, 1955, demeurant professionnellement à 2031 Canal Street, Venice, California, 90291 USA.

Dès lors, le conseil de gérance est composé à ce jour des personnes suivantes:

*Signature A:*

- Pierre Metzler

*Signature B:*

- Ian Michael Stuart Downie

- Eva Monica Kalawski

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041542/280/26.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05634. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Mohawk International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 110.608.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 50977 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008041864/211/12.

(080044533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Parkridge Western European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 127.305.

—  
Il résulte d'un contrat de vente daté du 8 janvier 2008 conclu entre Parkridge WE HOLDINGS Limited, société enregistrée au Registre d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 6201564, ayant son siège social à The Gatehouse,

16 Arlington Street, Londres SW1A 1RD et Monsieur Ian PLAYFORD, résidant au 7 Glebelands Bidborough Tunbridge Wells, Kent TN3 OUQ, Londres, Grande-Bretagne que 625 parts sociales ordinaires de la Société ont été vendues à Monsieur Ian PLAYFORD.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041550/280/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05626. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

### **Inco Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 19.952.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-neuf février.

Par-devant, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Monsieur Albert AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société ABSHER INTERNATIONAL LIMITED, ayant son siège social à PO Box 3175 Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

en vertu d'un pouvoir général daté du 28 juin 2007.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société INCO HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 23, rue Aldringen, constituée suivant acte notarié en date du 29 octobre 1982, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 330 du 17 décembre 1982 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant un acte d'assemblée générale des actionnaires sous seing privé contenant conversion du capital social en euros en date du 9 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 460 du 22 mars 2002;

- que le capital social de la société INCO HOLDING S.A., précitée, s'élève actuellement à SIX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE QUARANTE EUROS (677.040.- EUR) représenté par deux mille sept cent trente (2.730) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit euros (248.- EUR);

- que ABSHER INTERNATIONAL LIMITED, précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les actions de la société INCO HOLDING S.A.;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société INCO HOLDING S.A. et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 31 décembre 2007, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné.

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entière responsabilité de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière responsabilité du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société.

- Il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à mille cent euros (1.100.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. AFLALO, G. LECUIT.



Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2008, LAC/2008/7493. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Releveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008041547/220/52.

(080044511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Azure Swan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 119.480.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 11 février 2008*

En remplacement de la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., gérant démissionnaire, Monsieur Carl SPEECKE, administrateur de sociétés, né à Kortrijk (Belgique), le 5 mars 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Azure Swan S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008041553/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05388. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080044347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Tyburn Lane (Düsseldorf) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 128.540.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de l'associé de la Société tenue à Luxembourg en date du 18 décembre 2007 que la résolution suivante a été adoptée:

- La dénomination sociale de l'associé de la Société a été modifiée de "BDO Tyburn Lane Brandenburg" en "Brandenburg Fund SICAV-FIS".

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 mars 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041603/1035/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06366. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080045014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Fashion Concept SA, Société Anonyme,  
(anc. KDM Studio SA).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 95.842.

—  
L'an deux mille huit, le dix-huit février.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KDM STUDIO S.A., avec siège social à L-9663 Kautenbach, 10, rue de Vianden, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Camille Hellincks, alors

notaire de résidence à Luxembourg (en remplacement du notaire Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg) en date du 25 mars 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, de 1991, numéro 374, plusieurs fois modifiée depuis,

inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.842.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures et sous la présidence, de Monsieur Jean-Eric KIES, administrateur de société, demeurant à L-1511 Luxembourg, 189, rue de la Faïencerie, qui assure également la fonction de scrutateur

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Sarah PIROTTE, demeurant à B-6600 Bastogne, 1, chemin de la Wache-naule.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. le transfert du siège social de la société
2. le changement de la raison sociale de la société
3. la transformation en société à actionnaire unique
4. le démission de deux administrateurs et la nomination d'un administrateur unique

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de sa société. Le siège social actuel est à L-9663 Kautenbach, 10, rue de Vianden et est transféré à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte-Croix et en conséquence modifie l'article 1<sup>er</sup> paragraphe 2 des statuts comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup> . paragraphe 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la raison sociale de la société. La raison sociale actuelle de la société est «KDM STUDIO S.A.» et est changée pour «FASHION CONCEPT SA» et en conséquence modifie l'article 1<sup>er</sup>, première phrase des statuts telle que:

Première phrase de l'article 1<sup>er</sup>: «Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FASHION CONCEPT SA.»

*Troisième résolution*

L'assemblée constate la démission de deux administrateurs; ceux-ci étant:

- Monsieur Jean Amedé Emile KIES, né le 23 avril 1934 à Mersch, résidant à L-9663 Kautenbach, 2, Konstemer Strooss
- Madame Virginie Laurence DE MOOR, née le 13 février 1973 à Uccle (B), résidant à B-1560 Hoeilaart, 66 Edmond Vandervaerenstraat

et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Et l'assemblée décide de nommer Monsieur Jean Eric Pierre Emile KIES, né le 28 avril 1964 à Ixelle (B), demeurant à L-1511 Luxembourg, 189, rue de la Faïencerie, administrateur unique de la société avec pouvoir de représenter la société par sa seule signature.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'adapter les statuts pour lui permettre d'être gérée par un administrateur unique, et remplace en conséquence les articles 5, 6 et 11 comme suit:

« **Art. 5.** La société est administrée par un conseil d'administration.

Si la société ne comporte qu'un associé unique le conseil d'administration peut être composé par un seul administrateur. Dès que l'assemblée générale constate l'existence de plus d'un associé il y aura lieu de nommer un conseil d'administration composé de trois membres au moins.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. Ce représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

**Art. 6.** L'administrateur unique exerce les fonctions dévolues au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Pour le calcul du quorum, sont réputés présents les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration, les personnes qui assistent par visioconférence ou des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue. Pareille réunion est réputée se dérouler au siège de la société.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Ils sont autorisés à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique.

Le conseil ou l'administrateur unique peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs spéciaux, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

Les administrateurs ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration ou à assister l'administrateur unique à la gestion de la société sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la société anonyme et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la société, à l'exception des divulgations exigées ou admises par une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.

Si la société comporte un conseil d'administration composé de plusieurs administrateurs la société sera engagée en toutes circonstances par la signature isolée de chaque administrateur.

Si la société fonctionne au moyen d'un administrateur unique ce dernier engage valablement la société en toute circonstance par sa seule signature.

**Art. 11.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Si la société est constituée par un associé unique ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration, l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 12.00 heures.

45108

*Frais*

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 1050.- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J-E. Kies, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 18 février 2008, WIL/2008/183. — Reçu douze euros = 12 €.-.

*Le Receveur (signé): J. Pletschette.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 25 février 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008041649/2724/131.

(080044572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Olifanten S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 133.540.

Changement de l'adresse professionnelle d'un gérant:

Jean-François Trapp

37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 mars 2008.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008041586/7959/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05077. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080044504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Lapi Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 65.238.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008041710/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2008, réf. LSO-CO01462. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080044304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Prop. Invest Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.623.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 27 février 2008*

- 1) La société à responsabilité limitée INTERAUDIT S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.
- 2) La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

3) Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon ier, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 7 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PROP. INVEST FINANCE S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008041706/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05150. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

**Fondation Groupe C3,  
(anc. Fondation Fiduciaire des P.M.E. - Mutualité d'Aide aux Artisans).**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg G 155.

Créé par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du vingt-deux octobre 1984, approuvé par arrêté grand-ducal en date du vingt-deux janvier 1985

**COMPTE DE SITUATION AU 31 DECEMBRE 2007**

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Banque - compte courant . . . . .	1 683,10	Boni reporté . . . . .	364 154,74
Banque - compte à terme . . . . .	362 471,64		
Total . . . . .	364 154,74	Total . . . . .	364 154,74

**COMPTE DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2007**

<i>Charges</i>		<i>Produits</i>	
Frais bancaires . . . . .	13,44	Intérêts créditeurs . . . . .	14 404,12
Frais publication . . . . .	30,00		
Frais acte . . . . .	866,12		
Boni . . . . .	13 494,56		
Total . . . . .	14 404,12	Total . . . . .	14 404,12

**BUDGET POUR L'EXERCICE 2008**

<i>Charges</i>		<i>Produits</i>	
Frais de publication et de dépôt et autres frais de gestion . . . . .	70,00	Intérêts créditeurs . . . . .	15 750,00
Prix de l'innovation dans l'Artisanat . . . . .	15 000,00		
Boni . . . . .	680,00		
Total . . . . .	15 750,00	Total . . . . .	15 750,00

Luxembourg, le 21 février 2008.

*Le conseil d'administration*

Jos Mousel, Gilsdorf / Théo Hollerich, Rameldange / Jean-Paul Schmitz, Hunsdorf

*Président / Membre / Membre*

*Compte courant B.G.L.*

IBAN LU17 0030 2496 4295 0000

**EXERCICE 2007**

Date	Libellé	Débit	Crédit
01/01/2007	SOLDE D'OUVERTURE . . . . .	2 567,68	
19/01/2007	Facture Fiduciaire des p.m.e. . . . .		30,00
31/03/2007	Frais de compte . . . . .		3,48
	Intérêts créditeurs . . . . .	6,26	
30/06/2007	Frais de compte . . . . .		2,98
	Intérêts créditeurs . . . . .	6,33	
30/09/2007	Frais de compte . . . . .		2,98

	Intérêts créditeurs . . . . .	6,41	
13/12/2007	Facture M <sup>e</sup> Alec Weber . . . . .		866,12
31/12/2007	Frais de compte . . . . .		4,00
	Intérêts créditeurs . . . . .	5,98	
	TOTAUX . . . . .	2 592,66	909,56
31/12/2007	SOLDE FINAL . . . . .		1 683,10
		2 592,66	2 592,66

Signatures.

Compte à terme B.G.L.

DEPT-249642-59-7

EXERCICE 2007

Date	Libellé	Débit	Crédit
01/01/2007	SOLDE D'OUVERTURE . . . . .	348 092,50	
30/03/2007	Intérêts . . . . .	3 220,44	
29/06/2007	Intérêts . . . . .	3 352,50	
28/09/2007	Intérêts . . . . .	3 603,70	
31/12/2007	Intérêts . . . . .	4 202,50	
	TOTAUX . . . . .	362 471,64	0,00
31/12/2007	SOLDE FINAL . . . . .		362 471,64
		362 471,64	362 471,64

Signatures.

Référence de publication: 2008041928/514/68.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00726. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Megatrend Participations S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert ler.

R.C.S. Luxembourg B 30.060.

## EXTRAIT

Par son jugement du 21 février 2008, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale a décidé de clôturer la liquidation judiciaire de la Société prononcée en date du 11 juillet 1991.

Les livres et documents de la Société seront conservés pendant 5 années par Me Marc Elvinger, liquidateur de la Société, à son étude situé au 2, Place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2008.

Pour la Société

Signature

Le liquidateur

Référence de publication: 2008041743/260/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04330. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

**FRC, Foam & Rubber Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 76, rue d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 137.181.

## STATUTS

L'an deux mille huit, le trois mars.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1.- Monsieur Bernard FOLIE, administrateur de société, né à Gosselies (B), le 21 octobre 1962, demeurant à B-1380 Lasne, Chemin de Dadelane 16.

2.- Monsieur Yves CHARLIER, administrateur de société, né le 26 mai 1960 à Etterbeek (B), demeurant à B-1400 Nivelles, Chaussée de Braine-Le-Comte 79.

Lesquels comparants ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de («FOAM & RUBBER COMPANY» SA en abrégé «FRC» SA.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Troisvierges.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société a pour objet le commerce et la transformation de matériaux techniques pour l'industrie.

En général, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

### Capital - Actions

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000 €) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310 €).

**Art. 6.** Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

### Administration - Surveillance

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 11.** Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée valablement soit par les signatures conjointes de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

### Assemblée générale des actionnaires

**Art. 14.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le quatrième mardi du mois de mai de chaque année à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 16.** Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

**Art. 17.** Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévus par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présent ou représenté et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

### Année sociale - Bilan

**Art. 18.** L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

**Art. 19.** Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 21. Disposition générale.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.



*Mesures transitoires*

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour du mois de décembre de l'an 2008.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2009.

*Souscription et libération*

Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Monsieur Bernard FOLIE, prénommé, soixante-cinq actions . . . . .	65
2.-Monsieur Yves CHARLIER, prénommé, trente-cinq actions . . . . .	35
TOTAL: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000 €) se trouve dès-à-présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

*Coût, Evaluation*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500 EUR.

*Assemblée Générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Bernard FOLIE, administrateur de société, né à Gosselies (B), le 21 octobre 1962, demeurant à B-1380 Lasne, Chemin de Dadelane 16,
  - b) Monsieur Yves CHARLIER, administrateur de société, né le 26 mai 1960 à Etterbeek (B), demeurant à B-1400 Nivelles, Braine-Le-Comte 79,
  - c) Madame Thérésina WIAUX, administratrice de société, né à Gosselies (B), le 18 septembre 1937, demeurant à B-1495 Villers-La-Ville, rue Jumerée 32.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 

la société FN MERCURE SA, société anonyme, avec siège social à L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss, inscrite au Registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 95.507,
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2013.
- 5) Le siège social est fixé à L-9907 Troisvierges, route d'Asselborn 76.
- 6) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

*Réunion du conseil d'administration*

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme "FOAM & RUBBER COMPANY" SA en abrégé "FRC" SA:

- a) Monsieur Bernard FOLIE, administrateur de société, né à Gosselies (B), le 21 octobre 1962, demeurant à B-1380 Lasne, Chemin de Dadelane 16,
- b) Monsieur Yves CHARLIER, administrateur de société, né le 26 mai 1960 à Etterbeek (B), demeurant à B-1400 Nivelles, Braine-Le-Comte 79,
- c) Madame Thérésina WIAUX, administratrice de société, né à Gosselies (B), le 18 septembre 1937, demeurant à B-1495 Villers-La-Ville, rue Jumerée 32,

ici représentée par Monsieur Bernard FOLIE, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Nivelles (B), le 29 février 2008,

laquelle procuration après avoir été signé «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

Lesquels membres présents ou représentés après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils ont désigné:

1- administrateurs-délégué Messieurs Bernard FOLIE et Yves CHARLIER, prénommés, chargés de l'administration journalière, chacun avec pouvoir de représenter et d'engager la société par sa signature individuelle.

2.- présidents du conseil d'administration: Messieurs Bernard FOLIE et Yves CHARLIER, prénommés.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Folie, Y. Charlier, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 4 mars 2008, WIL/2008/236. — Reçu cent cinquante-cinq euros = 155 €.-

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 13 mars 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008041651/2724/182.

(080044594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

### **Lukas LuxCo 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 121.148.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 29 février 2008*

L'assemblée générale a décidé de reconduire les mandats des gérants suivants pour une durée indéterminée:

- M. Lars Frankfelt, gérant de catégorie A, demeurant professionnellement à 105 Piccadilly, 5<sup>ème</sup> étage, Londres W1J7NJ, Royaume-Uni;

- Mme Zohra Souid, gérant de catégorie B, demeurant professionnellement à 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Brian McMahon, gérant de catégorie B, demeurant professionnellement à 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Lukas LuxCo 2 S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008041620/267/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02969. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

### **T Management, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9905 Troisvierges, 8, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.180.

#### STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-six février.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Michel Edmond J. THIRY, administrateur de société, né à Liège (Belgique), le 9 octobre 1954, demeurant à B4607 Dalhem, 10, voie du Thier.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «T MANAGEMENT» Sàrl.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Troisvierges.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée. Elle pourra être dissoute conformément à la loi.

**Art. 4.** La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger la fourniture de prestations de services ainsi que toute assistance sur le plan administratif, à l'exclusion de travaux de comptabilité et d'activités régies par la loi relative au secteur financier. La société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit spécialement réglementée.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion et la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession, la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter et emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. Elle pourra se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000.- EUR) divisé en cinquante (50) parts sociales de mille euros (1.000.- EUR) chacune.

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par l'associé unique, Monsieur THIRY, prénommé, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000.-EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 6.** En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que du consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans le même cas, elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

**Art. 7.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui fixent leurs pouvoirs.

**Art. 8.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 9.** Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

**Art. 10.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignés dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 11.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 12.** Chaque année au 31 décembre il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales,
- le solde restant est à libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

**Art. 13.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un associé n'entraîneront pas la dissolution de la société.

**Art. 14.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils son propriétaires.

**Art. 15.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

*Mesure transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.500.- EUR.

*Assemblée Générale extraordinaire*

Et à l'instant l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi à L-9905 Troisvierges, 8, Grand-rue.
- 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée, Monsieur THIRY, prénommé.

La société sera valablement engagée par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Thiry, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 27 février 2008, WIL/2008/220. — Reçu deux cent cinquante euros = 250 €.-.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 12 mars 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008041650/2724/104.

(080044588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Enerclean Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 133.629.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 5 février 2008*

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- De transférer le siège social de la société vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041653/5863/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05711. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

**Zadba S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 137.231.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le sept mars

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FINSERVICE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 12.191, ici représentée par Monsieur Antonio FERNANDES, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 5 mars 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme, qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de ZADBA S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à EUR 32.000.- (trente-deux mille euros) divisé en 320 (trois cent vingt) actions de EUR 100.- (cent euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier vendredi du mois de mai à 16.30 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2009.

#### *Souscription et libération*

La Société ayant été ainsi constituée, les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

	actions
FINSERVICE S.A., prénommée, . . . . .	320
Total: . . . . .	320

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente-deux mille euros (32.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Angelo DE BERNARDI, licencié en science économique, né le 4 mai 1943 à Esch-sur-Alzette, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;

b) Monsieur Régis DONATI, expert comptable, née à Briey (France) le 19 décembre 1965, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;

c) Monsieur Alexis DE BERNARDI, licencié en science économique, né le 13 février 1975 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Mohammed KARA, expert-comptable, né à OUM TOUB DENAIRA (Algérie) le 21 juillet 1954 demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

5. Le siège social est fixé au L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes, connues du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparantes ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Fernandes et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 12 mars 2008. LAC/2008/10535. — Reçu cent soixante euros

Eur 0,5% = 160,00.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008042516/5770/137.

(080045346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

**Melodie International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 123.000.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration  
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042202/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00105. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

**Newbusiness Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.491.

—  
*Extrait des décisions prises par les associés en date du 4 décembre 2007*

- 1) Le nombre de gérants a été augmenté de 1 à 3.
- 2) Monsieur Paul MARX a démissionné de son mandat de gérant.
- 3) Madame Maria Teresa KNOTZINGER, administrateur de sociétés, née à Wroclaw (Pologne), le 2 août 1953, demeurant à CH-8004 Zurich (Suisse), 14, Kochstrasse, a été nommée comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.
- 4) Mademoiselle Nancy BLEUMER, administrateur de sociétés, née à Doetinchem (Pays-Bas), le 30 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.
- 5) Monsieur Hans DE GRAAF, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour NEWBUSINESS INVESTMENTS S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008041559/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05383. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---

**Lutch Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 57.833.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 16 mai 2007 et lors de la réunion du conseil d'administration du 16 mai 2007*

1. Monsieur Colm SMITH, la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. et la société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. ont démissionné de leur mandat d'administrateur.
2. Monsieur Carl SPEECKE, administrateur de société, né le 5 mars 1964 à Kortrijk (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Monsieur Benoît NASR, administrateur de société, né le 26 mai 1975 à Charleroi (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et Monsieur Christophe FASBENDER, administrateur de société, né le 6 décembre 1977 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ont été nommés comme administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.
3. Monsieur Carl SPEECKE a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LUTCH HOLDING S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008041564/29/25.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05381. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

---